

Carrières et matériaux : L'UNICEM et le GIE réseau des CERC dévoilent l'empreinte socio-économique du secteur à l'échelle nationale

Près de 117 000 emplois soutenus, 8,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires : un secteur clé pour les territoires et la transition.

Quel est l'impact réel de l'industrie des carrières et matériaux dans l'économie française ?

Pour répondre à cette question, l'UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction), en partenariat avec le GIE Réseau des CERC (Cellules Economiques Régionales de la Construction), publie l'étude consolidée « Empreinte socio-économique France », fruit d'un travail mené dans toutes les régions à partir de données homogènes de l'année 2019.

UNE ÉTUDE DE RÉFÉRENCE, CONSOLIDÉE À L'ÉCHELLE NATIONALE

Cette étude repose sur l'analyse des **effets directs, indirects et induits générés** par l'activité du secteur, en mesurant :

- la **valeur ajoutée produite et les emplois salariés** (effets directs),
- les **achats de biens et services** auprès de sous-traitants et fournisseurs (effets indirects),
- les **dépenses de consommation des salariés** qui irriguent d'autres branches économiques (effets induits).

L'objectif est de quantifier de manière rigoureuse les retombées concrètes de la filière sur le tissu économique et social.

UNE FILIÈRE INDUSTRIELLE ANCRÉE DANS LES TERRITOIRES

En 2019, l'industrie des carrières et matériaux représentait :

- **8,8 milliards d'euros** de chiffre d'affaires au niveau national,
- **117 000 emplois** soutenus : 29 000 directs, 80 000 indirects et 8 000 induits,
- Un **effet d'entraînement moyen de x3** : pour 1 emploi direct, 3 emplois supplémentaires dans l'économie.

Elle regroupe trois grands domaines :

Les granulats (sables, graviers...) - la branche majoritaire :

- 1 522 entreprises
- 359 millions de tonnes produites
- 3,87 milliards d’euros de CA
- 55 000 emplois soutenus (13 500 directs ; 3,1 emplois soutenus par emploi direct)

Les pierres naturelles (ornementales et de construction) - une filière artisanale :

- 664 entreprises pour 546 M€ de CA
- 815 sites d’extraction et de transformation
- 14 000 emplois soutenus (6 700 directs ; ratio : 1,1 emploi soutenu par emploi direct)

Le béton prêt à l’emploi (BPE) - une industrie de proximité essentielle :

- 492 entreprises, 1 928 sites, 40,4 millions de m² produits
- 4,39 milliards d’euros de CA
- 50 400 emplois soutenus (8 740 directs ; ratio record de 4,8 emplois soutenus par emploi direct)

Partout en France, l’industrie des carrières et matériaux joue un rôle structurant pour les territoires.

Présents majoritairement en zones rurales ou périurbaines, les sites de la filière soutiennent des emplois non délocalisables, génèrent des retombées fiscales pour les collectivités et participent activement à une économie locale, circulaire et à empreinte carbone réduite.

Au-delà de leur contribution économique, les entreprises de la filière intensifient leurs engagements en matière de responsabilité sociétale, de recyclage des matériaux et de préservation de la biodiversité.

Une dynamique collective qui inscrit pleinement l’industrie des carrières et matériaux dans la transition écologique des territoires.

En publiant cette consolidation nationale, l’UNICEM et le GIE réseau des CERC souhaitent apporter un éclairage objectif et chiffré sur l’impact réel d’un secteur souvent méconnu mais indispensable à l’aménagement durable du pays.

L’étude complète est disponible sur les sites de l’UNICEM et du CERC ou [ici](#).



A propos de l'UNICEM

L'UNICEM (Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction) regroupe les entreprises industrielles qui produisent les matériaux minéraux essentiels aux secteurs de la construction et des travaux publics. Sa mission principale est de représenter, promouvoir et défendre les intérêts collectifs de la filière et de ses entreprises.

La fédération s'articule autour de deux syndicats adhérents :

- L'Union Nationale des Producteurs de Granulats (**UNPG**)
- Le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (**SNBPE**)

Elle compte également plusieurs syndicats associés, chacun spécialisé dans un domaine spécifique :

- Le Syndicat National du Pompage du Béton (**SNPB**)
- Le Syndicat National des Roches Ornementales et de Construction (**SNROC**)
- L'Union des Producteurs de Grès des Vosges (**UPGV**)
- Le Syndicat National des Fabricants de Durcisseurs (**SYNFAD**)
- Le Syndicat National des Adjuvants pour Bétons et Mortiers (**SYNAD**)
- Le Syndicat National des Fabricants d'Isolants en Laines Minérales Manufacturées (**FILMM**)

Ensemble, ces entités œuvrent pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés à l'industrie des matériaux et de la construction, tout en soutenant une transition vers des pratiques durables et responsables.

Quelques chiffres : 932 entreprises adhérentes (TPE, ETI patrimoniales, groupes internationaux). 3 500 sites d'exploitation. 7 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel représenté, soit 74% du chiffre d'affaires du secteur.

